

Pour assurer le bon fonctionnement du Centre, il nous paraît intéressant et indispensable de communiquer les points suivants :

- \* Le centre se déroulera pour les enfants de 3 à 13 ans au local "Les Parapluies".
  - \* Les activités seront programmées de 9H00 à 11H45 et de 14H00 à 17H00 **avec repas** obligatoire au Centre.
  - \* Un accueil des enfants sera organisé le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h00 à 18h00, une participation de 3 €/semaine sera demandée pour les garderies du matin ou du soir et de 5 €/semaine pour le matin et le soir.
- Nous n'acceptons pas les enfants ni avant 7H30 ni après 18H00.**  
**Aucune sortie ne se fera avant 17H00, sauf cas de force majeure avec décharge signée des parents.**

Dès l'ouverture, les documents suivants devront être apportés ou déjà en notre possession :

- \* la fiche sanitaire complétée et signée au recto et au verso par vos soins.
- \* l'autorisation parentale.

Le matériel indispensable :

Un sac solide, un vêtement de pluie, un chapeau de soleil, des sous vêtements de rechange pour les enfants de moins de 5 ans (le tout marqué au nom de l'enfant).

**ATTENTION** : Les vêtements fragiles, les jeux électroniques et jouets, les bijoux et les objets de valeur sont interdits. L' A.F.R.S. dégage toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol. Pendant son séjour au Centre, l'enfant est tenu de respecter par son langage et son attitude les personnes qui l'entourent, ainsi que les lieux et le matériel confiés à l' Association, sous peine d'éviction définitive du Centre.

**Aucun enfant ne sera accepté au Centre avant règlement complet du séjour.**

**ABSENCE** : le remboursement se fera uniquement sur justificatif médical. Un montant forfaitaire de carence d'une journée par semaine sera déduit.

**ANNULATION** :

- 15 jours avant le début du centre : remboursement moins 1 jour de carence.
- 8 jours avant le début du centre : remboursement de la moitié du séjour.
- durant le séjour : uniquement le montant des repas ayant pu être annulés auprès du fournisseur.

**Aucun remboursement ne peut se faire si le séjour est réglé en Chèques Vacances.**